

Le premier changement concerne les organisations non gouvernementales. Nous avons entrepris, et nous entendons continuer d'accorder relativement plus d'importance à ces instruments des citoyens que sont les organisations non gouvernementales. Le Canada achemine par la voie des ONG une plus forte proportion de fonds d'aide que tout autre grand donateur. Nous consacrons aux organisations non gouvernementales 8,7 % de notre APD, ce qui représente le double des fonds fournis par cette voie par le Danemark et la Norvège, le triple des dépenses affectées aux ONG par l'Australie, la Belgique et la Nouvelle-Zélande, et 25 % de plus que les sommes ainsi acheminées par l'Allemagne, les Pays-Bas ou la Suède. Nous estimons en effet qu'en appuyant les efforts des ONG, nous pouvons venir en aide à bon nombre des peuples les plus défavorisés de la planète.

Le deuxième changement porte sur la relation entre le développement et le commerce. Vous savez sans doute que nous avons formé le projet d'instituer un mécanisme de commerce extérieur et de développement, dont le financement devait être assuré par la moitié de l'accroissement de l'APD au-delà de 0,5 %. Comme cet accroissement n'interviendra pas au cours des cinq prochaines années, nous avons décidé d'abandonner ce projet. Nous continuerons cependant de conjuguer les objectifs du commerce et du développement, dans le cadre du Programme de coopération industrielle de l'ACDI et par le biais de la Société d'expansion des exportations.

Enfin - le changement peut être le plus important -, nous avons décidé de définir de façon plus stricte ce que nous considérons comme constituant une aide publique au développement. En fait, nous avons décidé d'épurer l'APD. L'objectif que le Canada s'est engagé à atteindre porte sur les activités de développement économique. Dorénavant, notre APD sera calculée uniquement en fonction des subventions. Jusqu'à présent, nos prévisions de dépenses comportaient toujours un "crédit pour prêts". Celui-ci s'établissait à 200 millions de dollars pour l'exercice 1985-1986. Or, si cette somme n'était pas de refus, elle contribuait aussi à accroître l'endettement des pays bénéficiaires. Les sommes reçues du secteur prêts de notre programme d'aide figuraient dans les livres des pays bénéficiaires dans la colonne des débits, ce qui compliquait souvent leurs négociations avec le FMI.